

Compte rendu du conseil municipal

Jeudi 25 Juin 2015 à 20h00

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, PUYAL Jean-Pierre, SAPIN Isabelle, LASSIS Henri, BRETTE-GARCIA Béatrice, ROIRAND Nathalie, BOUCON Patrick, SANGAY André

Absents ayant donné procuration à : Monsieur LAPEYRE Bernard (procuration Madame BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse), FILLATRE Rachael (procuration Monsieur LASSIS Henri), Monsieur BEZOLLES Christophe (procuration Monsieur PUYAL Jean-Pierre), Madame MESTRE Monique (procuration Monsieur SANGAY André)

Absents : Madame VERZENI Chantal, Monsieur CAPERAN Paul.

Ouverture de la séance

Madame le Maire informe les membres du conseil qu'ils trouveront dans leur dossier le compte rendu du dernier conseil. Elle précise que si milieu de semaine aucune remarque n'est parvenue en mairie, il sera adopté.

Monsieur **LASSIS Henri** a été nommé secrétaire de séance.

Election de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants au Conseil Municipal au scrutin de liste, pour les élections sénatoriales du 06/09/2015

Le 06 septembre 2015 doit avoir lieu l'élection sénatoriale partielle après l'inéligibilité de Monsieur Aymeri de MONTESQUIOU décidé par le Conseil Constitutionnel.

Le décret du 18 juin 2015 a fixé au 25 juin 2015 la réunion des élections des délégués.

Madame le Maire fait l'appel des conseillers municipaux. Le quorum étant atteint, Madame le Maire met en place le bureau électoral

Le bureau électoral est formé d'un secrétaire, Monsieur LASSIS Henri, les deux conseillers municipaux les plus jeunes, soit Mme SAPIN Isabelle et Mme ROIRAND Nathalie et les deux conseillers municipaux les plus âgés, soit M. PUYAL Jean-Pierre et M. SANGAY André.

La liste Valence pour Tous, Tous pour Valence propose :

M. NOVARINI Michel, Mme BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, M. LAPEYRE Bernard comme délégués titulaires.

Il est procédé au vote. A l'appel de leur nom, chaque conseiller municipal prend part au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 13

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Sont élus délégués titulaires :

M. NOVARINI Michel, Mme BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, M. LAPEYRE Bernard

La liste Valence pour Tous, Tous pour Valence propose :

Mme BRETTE-GARCIA Béatrice, M. PUYAL Jean-Pierre, Mme SAPIN Isabelle comme délégués suppléants

Il est procédé au vote. A l'appel de leur nom, chaque conseiller municipal prend part au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 13

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Sont élus délégués suppléants : Mme BRETTE-GARCIA Béatrice, M. PUYAL Jean-Pierre, Mme SAPIN Isabelle

Questions Diverses

Marie-Thérèse BROCA LANNAUD

SLA

Un arrêté a été pris pour entreprendre des travaux de voirie. Entre le 01 et le 10 juillet, re-goudronnage du boulevard Lissagaray et de la rue de la République jusqu'au centre de loisirs, ainsi que l'avenue des Vallées jusqu'à la gare.

Réunion avec Directeur Général des Finances

Jeudi 02 juillet une rencontre aura lieu avec le Directeur Général des Finances au cours de laquelle sera, très certainement, évoqué la fermeture de la trésorerie de Valence. Si cela est confirmé à l'issue de la rencontre, il faudra entreprendre les démarches nécessaires pour garder la trésorerie qui dessert 18 communes.

Michel NOVARINI

Communauté des Communes

Le revêtement des voies communales a débuté. Le chemin du cimetière sera traité en septembre par un enrobé.

Office du tourisme

Il a été acté la modification du nom de l'Office de Tourisme de la Ténarèze en Condom – Gers – Ténarèze, Condom, de par sa connotation anglo-saxonne est plus porteur.

Il a été également évoqué l'ouverture de l'Office de Tourisme à Valence sur Baïse. Il a été décidé que, par manque de finance et de fréquentation, il n'y aura pas d'antenne sur la Commune.

Un courrier sera fait pour dénoncer la décision sachant que la Commune paie une somme importante, 15 000 €, pour n'avoir rien en retour.

Patrick BOUCON

Convention cours de tennis

Diverses associations extérieures viennent jouer sur les cours de tennis. Il serait bon de mettre en place une convention afin que ces associations paient une cotisation qui compenserait le fonctionnement des cours, notamment l'électricité.

Une réunion se tiendra entre la commission sport et le club de tennis.

Jean-Pierre PUYAL

Exposition Casabonne

L'exposition a eu un grand succès pendant un mois au collège de Condom. Les élèves, enseignants et proviseur ont pu admirer de superbes photos.

Chemins d'Art en Armagnac

La manifestation est terminée et a connu un réel succès avec 950 personnes sur le site et 300-400 personnes à la Cavéa. L'artiste qui a exposé à Valence va déchirer ses fils...

Après une discussion avec Solène, responsable des Chemins d'Art en Armagnac, nous aurons probablement l'opportunité de la garder pendant tout l'été. De plus, il nous permettra de garder les boîtes qui illuminaient l'œuvre.

La séance est levée à 21h10